

CARTE D'IDENTITÉ AFER ACTIONS ENTREPRISES ⁽¹⁾

Société de gestion : BNP Paribas Asset Management

Code ISIN : FR0013444767

Date de création : 28/10/2019

Forme juridique : FCP de droit Français

Horizon de placement recommandé :

5 ans minimum

Indice de référence : 50% CAC Mid 60

NR + 50% MSCI Europe MID Cap NR

Frais courants : 1,30% ⁽²⁾

Frais de sortie : néant

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

A risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

⁽¹⁾ Le support en unités de compte Afer Actions Entreprises du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer est adossé au FCP Afer Actions Entreprises

⁽²⁾ Le FCP n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable, seule une estimation des frais courants est mentionnée. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.



BNP Paribas Asset Management est une société de gestion du groupe BNP Paribas.

- BNP Paribas Asset Management gère 427 milliards d'euros.
- BNP Paribas Asset Management compte plus de 3 000 professionnels répartis dans 36 pays, à même de saisir les opportunités propres aux marchés locaux, de répondre au plus près des besoins de nos clients et des exigences réglementaires locales.

Rapprochez-vous de votre Conseiller habituel, intermédiaire d'assurance, qui saura vous guider dans vos choix d'investissement au vu de votre situation patrimoniale et de vos objectifs.

Cachet du conseiller

CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER souscrit par l'Association Afer auprès des sociétés d'assurance Aviva Vie et Aviva Épargne Retraite, entreprises régies par le Code des assurances.

Document publicitaire, non contractuel, achevé de rédiger le 28 octobre 2019 par le GIE Afer, sur la base de la réglementation en vigueur à cette date.

Association Française d'Épargne et de Retraite - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun 75009 Paris.
Aviva Vie - Société Anonyme au capital de 1 205 528 532,67 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 R.C.S. Nanterre.
Aviva Épargne Retraite - Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

AFER, DEFENSEUR DE L'ÉPARGNANT



AFER ACTIONS ENTREPRISES



Contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Société de gestion :
BNP Paribas Asset Management

Les entreprises d'assurance s'engagent sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des évolutions à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital.

61047-1911 - EDITION OCTOBRE 2019



www.afer.fr



afer
ASSOCIATION FRANÇAISE
D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

POURQUOI INVESTIR SUR LA CLASSE D'ACTIFS DES MOYENNES CAPITALISATIONS ?

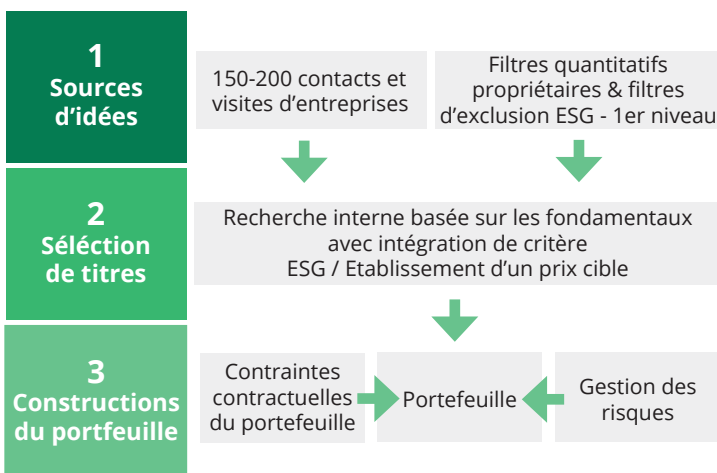
Afer Actions Entreprises investit essentiellement dans des actions de moyennes entreprises européennes et françaises. Il s'adresse particulièrement aux adhérents recherchant une diversification de leurs placements, sur un horizon de temps recommandé de plus de 5 ans.

A partir d'un univers d'investissement de moyennes capitalisations européennes de près de 300 valeurs. Le gérant va retenir les sociétés qu'il juge avoir un bilan solide, un modèle économique pérenne quel que soit l'environnement économique, une capacité à autofinancer une croissance profitable à 3/5 ans et une démarche constructive en termes de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Le gérant et les analystes de l'équipe rencontrent régulièrement les dirigeants des entreprises détenues en portefeuille avec qui ils partagent leurs anticipations et confrontent leurs points de vue.

Processus d'investissement

SMALL & MID CAP EUROPÉENNES



Un processus d'investissement basé sur une approche «Bottom-up» de la sélection de titres

POURQUOI INVESTIR DANS AFER ACTIONS ENTREPRISES ?

Afer Actions Entreprises investit principalement sur la classe d'actifs des moyennes capitalisations

- Qu'est-ce-qu'une valeur de moyenne capitalisation ? C'est une action d'une entreprise cotée en bourse dont la valeur totale de capitalisation (cours de bourse x ensemble des actions émises) est généralement comprise entre 3Md€ et 20Md€.
- Ces valeurs offrent des perspectives de croissance souvent supérieures à celles des grandes capitalisations, sur le long terme, sans nécessairement présenter un niveau de volatilité plus élevé que sur ces dernières.
- Elles présentent généralement des modèles économiques transparents et des bilans solides leur permettant un accès facilité aux financements.
- Elles bénéficient souvent d'une plus grande capacité d'adaptation aux changements d'environnement en raison de circuits de décisions plus courts et de modèles économiques plus simples.
- Leurs dirigeants sont fréquemment actionnaires, pour une part très significative de leur épargne, dans ces sociétés, ce qui aligne en principe leurs intérêts sur ceux des actionnaires minoritaires.
- Leurs actions présentent une liquidité accrue par rapport à celles des valeurs de petites capitalisations avec des capitalisations boursières généralement supérieures à 3Md€.
- Elles peuvent faire l'objet de rachats (OPA) par de plus grandes entreprises à la recherche de relais de croissance, ce qui peut induire un surcroît de performance.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CET INVESTISSEMENT ?

En investissant sur Afer Actions Entreprises :

- Vous vous associez au potentiel de croissance d'une sélection de moyennes entreprises européennes.
- Vous investissez dans un support axé sur l'Europe, en bénéficiant de la diversification et des opportunités que cela procure tout en restant exposé à la France pour au minimum 50 % et contribuez ainsi significativement au financement du « tissu local français ».
- Vous profitez de l'expertise de l'équipe de gestion de portefeuilles de BNP Paribas Asset Management, acteur incontournable et reconnu dans le domaine des petites et moyennes capitalisations européennes.

Principaux risques

- Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être totalement restitué.
- Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est celui des marchés « actions ». De façon mécanique, la variation à la baisse du cours des actions en portefeuille a un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.
- Le risque de liquidité : ce risque résulte de la difficulté de vendre une action à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- Le risque lié à l'univers d'investissement : le marché des entreprises européennes de tailles moyennes, en raison de la relativement faible capitalisation.
- Le risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres de l'univers d'investissement. Il existe un risque que le portefeuille du FCP ne soit pas composé à tout moment des titres les plus performants.
- Le risque de crédit : ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez-vous référer au DICI et à la section « Profil de risque » du prospectus du fonds. Le prospectus et le DICI présentant les caractéristiques principales d'Afer Actions Entreprises sont disponibles sur demande écrite auprès du conseil habituel, du GIE AFER, sur www.afer.fr et sur www.amf-france.org.